

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 FEVRIER 2020**

Délibération
n° 2020.02.027

**Modification du
tableau des effectifs**

LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2020**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Elisabeth LASBUGUES à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Eric SAVIN

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Madame BERNAZEAU**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction des services techniques
Eau potable-Assainissement**

A la suite de plusieurs mobilités (interne et externe), la direction Eau potable-Assainissement propose une réorganisation partielle afin de tenir compte des adaptations nécessaires aux missions confiées. La suppression du poste de responsable collecte et patrimoine permettrait de créer d'une part, un poste d'instructeur SIG pour la mise à jour quotidienne du patrimoine dans le cadre des DT DICT et d'autre part, un poste d'agent polyvalent pour les travaux en régie sur la maintenance du patrimoine et l'entretien des réseaux.

Par ailleurs, 2 agents lauréats du concours d'agent de maîtrise seraient nommés à ce grade après évolution de leurs missions et responsabilités dans le cadre de la réorganisation opérée.

Suite à une mobilité et selon le profil du candidat retenu, une nomination d'un électromécanicien interviendrait sur un poste de technicien vacant.

De plus, un apprenti serait affecté au sein de la direction.

Enfin, un poste d'agent administratif et financier rattaché au SPANC serait créé pour tenir compte de l'évolution du nombre d'utilisateurs (15 000 installations).

Déchets ménagers

Pour permettre le reclassement de deux agents déclarés inaptes à leurs fonctions, un poste de technicien vacant serait transformé en 2 postes d'adjoint technique et d'adjoint administratif en vue d'occuper des missions compatibles avec leur état de santé, après des périodes d'immersion et de formation en cours.

**2. Direction Proximité
Multi accueil**

Afin d'assurer un fonctionnement efficace de l'équipement réparti sur 2 sites courant 2020, la direction du Multi accueil propose de créer 2 nouveaux postes à 28h et de porter 3 postes existants de 28h à 35h auprès des enfants et de porter 2 postes existants de 28h à 33h pour assurer l'entretien des locaux. Par ailleurs, un poste d'entretien des locaux à 28h vacant serait transformé en 1 poste de cuisinier à 35h pour la cuisine centrale.

Lieu accueil enfant-parents

Il est proposé de transformer un poste d'éducatrice de jeunes enfants de 3h30/35^{ème} en un poste d'adjoint d'animation à 4h/35^{ème} pour assurer une meilleure qualité d'accueil des familles.

Conservatoire

A la suite d'une mutation, les besoins constatés d'enseignement de l'accompagnement et de l'accompagnement instrumental conduisent à proposer la transformation du poste de professeur (Cat A) libéré en un poste d'assistant d'enseignement artistique (cat B) à temps complet.

De plus, afin de pouvoir assurer correctement l'enseignement de la formation musicale avec des classes maximum de 12 élèves, il est proposé de compléter de 4h un poste d'assistant d'enseignement artistique (piano) actuellement à 16h.

3. Direction ressources Unité de gestion

La fin du dispositif Emploi avenir conduit périodiquement, à échéance des contrats, à proposer la pérennisation de certains d'entre eux pour faire face aux missions de service public.

La direction des ressources dispose, au sein de son unité de gestion, d'un contrat arrivant à terme en avril prochain qu'elle propose de pérenniser en qualité d'agent administratif.

Administration générale – archives/documentation

En prévision d'un départ à la retraite mi 2020 au sein du service archives/documentation, et dans le cadre de la mise en place de la stratégie numérique de la communauté (e-administration, parapheur électronique, dématérialisation, accessibilité des données, open-data,...), il est proposé de transformer le poste adjoint administratif (cat C) libéré en un poste relevant du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques ou du cadre d'emplois des rédacteurs (cat B), afin de pouvoir recruter un candidat doté d'une formation d'archiviste solide, doublée de compétences spécifiques en matière numérique.

4. Direction de l'attractivité, économie, emploi

GrandAngoulême a été retenu, avec 7 autres territoires européens, sur le projet intitulé HUB-IN, ayant pour ambition de promouvoir la transformation urbaine et la régénération des aires urbaines historiques (AUH) en utilisant l'innovation et l'entrepreneuriat comme catalyseur territorial.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Promouvoir la transformation urbaine des quartiers par l'innovation et le développement d'initiatives collaboratives, créatives, éducatives et entrepreneuriales,
- Contribuer à la régénération des actifs patrimoniaux abandonnés (sites industriels, friches) et des paysages culturels, dans une approche globale en s'appuyant sur les industries culturelles et créatives, les nouveaux modes de vie, les ressources naturelles et sociales endogènes,
- Renforcer les capacités de mise en réseau des 8 territoires à travers l'Europe, promouvoir leurs synergies et étendre l'impact des résultats obtenus à une alliance de 20 villes.

Ce projet européen est au carrefour de nombreux thèmes d'intérêt pour notre territoire et d'initiatives portées par la communauté : lien avec Action Cœur de Ville, valorisation du patrimoine, PLUi, industries culturelles et créatives, innovation...

Sa durée totale de 48 mois, avec un démarrage prévu dès le 1^{er} semestre 2020, prévoit le financement à 100% d'un poste de chef de projet sur 3 ans, à créer pour cette durée, au titre de l'article 3-II de la loi du 26 janvier 1984.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place des unités de gestion comptable et financière, la mobilité interne de la candidate retenue justifie la transformation du poste vacant.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nbre	Suppression	Nbre
Direction des services techniques Eau potable-Asst	Cadre d'emplois des adjoints techniques	2	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1
	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	2	Cadre d'emplois des adjoints techniques	2
	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1		
Direction des services techniques Déchets ménagers	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	Cadre d'emplois des techniciens	1
	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1		
Direction Proximité Multi accueil	Cadre d'emplois des adjoints techniques 28h	2	Cadre d'emplois des adjoints techniques 28h	6
	Cadre d'emplois des adjoints techniques 33h	2		
	Cadre d'emplois des adjoints techniques 35h	4		
Direction Proximité LAEP	Cadre d'emplois des adjoints d'animation 4h	1	Cadre d'emplois des éducatrices jeunes enfants 3h30	1
Direction Proximité conservatoire	Cadre d'emplois des assistants enseignement artistique (20h)	2	Cadre d'emplois des professeurs enseignement artistique (16h)	1
			Cadre d'emplois des assistants enseignement artistique (16h)	1
Direction Ressources Unité de gestion	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	Emploi avenir	1
Direction Ressources Archives/documentation	Cadre d'emplois des assistants conservation patrimoine et bibliothèques ou rédacteurs	1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1
Direction attractivité, économie, emploi	Cadre d'emplois des attachés	1		
	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	Cadre d'emplois des rédacteurs	1

Vu l'avis favorable du comité technique du 4 février 2020,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 6 février 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1^{er} mars 2020, 1^{er} juillet 2020 pour le poste d'archiviste et 1^{er} septembre pour les postes d'assistants d'enseignement artistique à temps complet,

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire, après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire :

- dans le cadre d'emplois des techniciens (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 597) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'électromécanicien.

- dans le cadre d'emplois des attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chef de projet HUB-IN, durant 3 ans, au titre de l'article 3-II de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

- dans le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques ou des rédacteurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 707) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'archiviste.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2019 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 février 2020	<u>Affiché le :</u> 21 février 2020